

Intitulé de l'épreuve : Gestion des entreprises

Nombre de copies : _____

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

Conseillère spécialisée
Pôle Entreprise et Coopération
Représentation Permanente de la France auprès
de l'Union européenne

Note à l'attention de Son
Excellence monsieur l'Ambassadeur
de France auprès de l'Union européenne

Le 12 septembre 2023, à Paris

Objet : Rencontre avec les entreprises françaises du XX/XX/XXXX

La publication du "Inflation Reduction Act" par les Etats-Unis en 2023 a entraîné une réaction forte de l'Union européenne pour protéger ses entreprises. Toutefois, les entreprises françaises ont du faire face à une inflation importante couplée à des pénuries sur certains marchés. En période forte instabilité économique et géopolitique en Europe, liée à l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et à une reprise économique après la crise sanitaire plus lente que prévue, les entreprises françaises sont fragilisées. Les dirigeants reçus en date du XX/XX/XXXX souhaitent obtenir des réponses sur les accompagnements pour faire face à ces difficultés, mais aussi sur les réponses qu'elles peuvent apporter pour limiter les conséquences des "grands défis de l'économie du XXI^e siècle" sur leurs entreprises (Jean Tindel et Olivier Blanchard, 2023).

N°
1
1.8

Des lors, la présente note a pour objectif de préparer cette rencontre en :

- dressant un bilan des effets économiques de l'inflation et des pénuries sur certains marchés sur des entreprises françaises devant aussi faire face à des enjeux globaux ;
- proposant des éléments de langage présentant les mesures auxquelles elles peuvent avoir recours pour faire face à ces défis.

" "

I. Les entreprises françaises sont confrontées aux effets économiques de l'inflation et à des pénuries sur certains marchés qui les fragilisent dans un contexte global instable.

1. Les entreprises françaises font face à une économie "en sous régime"

Contexte n°1 : Les entreprises sont touchées par un phénomène inflationniste multicauses et multisecteur (Arquier, 2023)

- Les pénuries de matières premières et les difficultés de transport, héritées de la crise sanitaire entraînent une augmentation des coûts :
 - La rareté des matières premières implique une augmentation des coûts de production se répercutant sur les prix ;
 - La reprise tardive, et plus volatile qu'anticipée, de l'économie chinoise (croissance prévue à 5% en 2023) avec la fin de la politique zéro Covid en décembre 2022 a fragilisé les chaînes de valeur mondiale.
- La crise énergétique, conséquence directe de la guerre en Ukraine, confronte les entreprises aux enjeux de la transition énergétique
 - La hausse du prix de l'énergie aura un impact "important" pour 46% des entreprises et "très important" pour 41% d'entre-elles (Source : enquête de la chambre de commerce et de l'industrie d'Île-de-France auprès de 1438 entreprises) ;
 - Afin de pallier cette hausse du coût de production les entreprises ont mis en place : des plans d'économie d'énergie, reports d'investissement et une hausse de leurs prix.

⇒ Face à l'inflation, l'augmentation des prix est une solution pour compenser l'augmentation des coûts de production (Bolliet et Charmecard, 2023).

Chiffres de l'inflation pour 2023 et perspectives

Février 2023 → 6,2% (Source: Insee)

Décembre 2023 → 4% (Source: Institut Revecod)

Constat n°2: Cette forte inflation, conjuguée à des pénuries, possède des effets négatifs sur la consommation, qui pénalisent les entreprises françaises.

- La consommation globale des ménages français reste stable à 0%.
 - L'achat de produits alimentaires a diminué de 2,4% en mars, après une baisse de 1,2% en février (Source: Insee);
 - Les dépenses en énergie ont progressé de 3,7%.
- Cette évolution de la consommation, suivant la théorie des paniers de Engels, met en évidence un risque de baisse de la demande ne pouvant pas être compensée, en particulier par les petites et moyennes entreprises.
 - Les défaillances d'entreprises sont de plus en plus nombreuses, y compris dans de grands groupes comme Carrefour;
 - L'inflation se diffuse progressivement dans tous les secteurs de l'économie (Fevard, 2023).

"Olysiade de liquidation" chez les indépendants (Source: Syndicat des indépendants)

SECTEUR	AUGMENTATION entre 2021 et 2022
Restaurants traditionnels	+ 120%
Boulangeries pâtisserie	+ 117%
Sandwicherie et restauration rapide	+ 112%
Superettes et épiceries	+ 101,7%
Debit de boissons	+ 98,5%

Constat n°3: Face à l'inflation, la banque centrale européenne a répondu par une augmentation temporaire des taux d'intérêt afin d'éviter une spirale salaire-prix.

- Les relèvements des taux d'intérêt modifient l'investissement des ménages (Colliore, 2023)

→ Les perspectives de l'Insee relatif à la diminution

de l'investissement des ménages anticipent une baisse de 2,5% pour 2023, soit le double 2022;

→ Le niveau d'épargne reste élevé comme le met en exergue le "solde d'opinion sur l'opportunité de faire des achats".

• Toutefois, ce risque de spirale prix-salaire est critiqué par les économistes et les entreprises:

→ Les entreprises contribueraient à l'entrepiem de l'inflation à cause des "effets de rattrapages" impliquant une hausse des marges (Fayet, 2023);

→ Le phénomène interroge sur l'efficacité de la réponse monétaire européenne pour limiter la spirale inflationniste (Dor, 2023).

2. Malgré des chiffres pessimistes, les constats négatifs sont à nuancer

Constat n°4: L'économie française est solide avec une croissance qui résiste.

• Le ministre de l'Économie a rappelé la "solidité" de l'économie française (Le Maire, 2023):

→ La croissance, certes limitée, se maintient avec une perspective de 1% pour 2023 annoncée par Bercy;

→ Les entreprises continuent de créer de l'emploi avec une baisse du chômage de 1,2% au premier trimestre 2023.

• L'Insee a publié des chiffres encourageants concernant les attentes (Insee, 2023):

→ Le redémarrage des ventes dans les secteurs aéronautiques et automobiles contribuent à l'augmentation des attentes;

→ La baisse des importations contribue à la baisse du déficit de la balance commerciale française grâce à une diminution globale de 0,6%.

Constat n°5: La France est un pays attractif pour les implantations internationales européennes (Source: "Baromètre de l'attractivité de la France, EY")

• La France est le pays le plus attractif d'Europe pour la 3^{ème} année consécutive:

→ 1222 projets d'investissements ont été recensés

Intitulé de l'épreuve : Gestion des entreprises

Nombre de copies : _____

Numerotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

soit une hausse de 24% par rapport à 2020 ;

→ Ces projets d'investissement ont contribué à la création ou au maintien de 45 008 emplois, soit + 30% par rapport à 2020 (Source : "Bilan de l'investissement international créateur d'emplois", Business France, mars 2023)

- Dans ce contexte les projets manufacturiers sont fondamentaux pour la reconstruction des chaînes d'approvisionnement françaises (Porter, 1972).

→ La France occupe la 1^{re} place dans ce secteur à l'échelle européenne ;
→ 56% des investisseurs étrangers envisagent de relocaliser leurs activités en France.

Comparaison européenne du nombre de projets manufacturiers (Source : Baromètre, EY)

PAYS	NOMBRE DE PROJETS
France	482
Royaume-Uni	145
Allemagne	106

⇒ Face à une inflation aux origines multiples et affectant différentes étapes de la chaîne de création de valeur des entreprises, la baisse de la consommation fragilise les entreprises. Toutefois, les entreprises françaises peuvent compter sur une économie "solide" et une forte attractivité soutenue par l'État à la fois dans la perspective d'investissement direct étrangers mais aussi pour l'internationalisation des entreprises. Par ailleurs, la coordination à l'échelle européenne pour répondre à cette crise est fondamentale.

N° 5
S.I.B.

II. Afin de répondre aux craintes liées à l'instabilité économique, les entreprises françaises peuvent compter sur de nombreux dispositifs de soutien à l'échelle nationale comme européenne

1. Les entreprises françaises peuvent être accompagnées par l'Etat pour faire face à ces défis.

Arce n°1 : Rappeler l'importance des dispositifs existants à destination des entreprises françaises sur le plan national, en particulier dans le cadre du plan France 2030

• 5 priorités ont été définies pour 2025 afin de promouvoir l'attractivité nationale et bénéficient de manière directe aux entreprises françaises :

→ Innovation → Fiscalité → Environnement
→ "Made in France" → Compétences

• Les sous-programmes du plan France 2030 visent à mettre en application ces priorités à la fois pour augmenter leur attractivité mais aussi pour soutenir leur souhait d'internationalisation :

→ Les programmes France Export ou ICC immersion permettent d'accompagner les entreprises pour leur implantation sur de nouveaux marchés étrangers ;

→ Les aides à la relocalisation de la valeur ajoutée permettent à la production de se faire directement en France rendant le territoire plus attractif pour les investisseurs (Cagri, 2023).

Arce n°2 : Communiquer sur le réseau d'opérateurs pouvant soutenir les entreprises françaises

• Le rôle des opérateurs de l'Etat comme Bpi France ou Business France est de soutenir les entreprises dans leur développement :

→ Chaque étape du projet de l'exploration de la faisabilité au déploiement d'une stratégie peut être soutenue par ces opérateurs de l'Etat ;

→ Une place particulière est réservée aux entreprises de l'éco-système de l'innovation, y compris aux petites et moyennes entreprises grâce à des dispositifs de financement.

• Ces acteurs continuent d'accompagner les entreprises, y compris en période crise, par le biais de programmes adaptés :

→ Bpifrance met en œuvre le fonds garantissant les contrats d'approvisionnement de long terme en électricité axés sur les énergies renouvelables, dont le rôle est de... pour atteindre la neutralité carbone en 2050 mais aussi pour répondre à l'inflation des prix de l'énergie ;

→ Business France développe la French Tech, dispositif ayant mobilisé plus de 11 milliards d'euros en 2021 et sur lesquelles les entreprises du secteur peuvent s'appuyer pour dynamiser leurs investissements.

2. Face au défi de l'inflation, mais aussi aux défis globaux la réponse européenne coordonnée est adaptée pour soutenir les entreprises françaises

Accord n°3 : Mettre en évidence le rôle stratégique de l'Union européenne pour la stabilité de l'économie et la réponse aux crises

• L'Union européenne avec l'augmentation des taux d'intérêt protège l'économie régionale sur plusieurs plans :

→ Cette mesure répond aux décisions des États-Unis au sein de l'Inflation Reduction Act, avec pour objectif premier de lutter contre les fuites d'investissement au profit des États-Unis ;

→ L'augmentation des taux d'intérêt est temporaire et proportionnée, avec une application modérée dans le temps " (Lagarde, 2023).

• L'Union Européenne représente un débouché important pour les exportations françaises par sa stabilité économique :

→ Les autres pays membres de l'Union européenne représentent 46% des exportations françaises en 2022 ;

→ Outre les règles imposées par les traités, blocs

que l'article 127 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, la stabilité de la zone et le contrôle de l'inflation est fondamental pour qu'elle continue d'être bénéfique aux entreprises françaises.

Axe n°4 : Souligner les dispositifs de soutien développés par l'Union européenne afin de répondre aux difficultés des entreprises face à l'inflation

- L'Union européenne veille à promotion de la coopération entre les pays pour redynamiser l'économie
 - La loi n° 2022-217 du 21 février 2022 et l'ordonnance n° 2022-1067 du 22 décembre 2022 transposent la directive européenne relative à la coopération universitaire et pour la formation avec l'autorisation de l'apprentissage transfrontalier;
 - Le "Next UE Generation" relatif à la relance après la crise sanitaire propose un soutien aux entreprises en difficultés pour relancer leurs chaînes de production.
- L'Union européenne répond aussi à la crise de l'inflation en développant des plans pour faire face aux défis globaux
 - La "Green Strategy" dont les premiers packages de mesures seront appliqués à partir du 24 septembre 2023 vise à assurer la "souveraineté énergétique européenne" et à baisser les prix de l'énergie en Europe, en particulier du gaz;
 - La réflexion relative au "partage adéquat" de l'inflation ne vise pas à pénaliser les entreprises ou à diminuer leurs bénéfices mais à prévenir le déclenchement d'une crise économique aux conséquences incertaines.